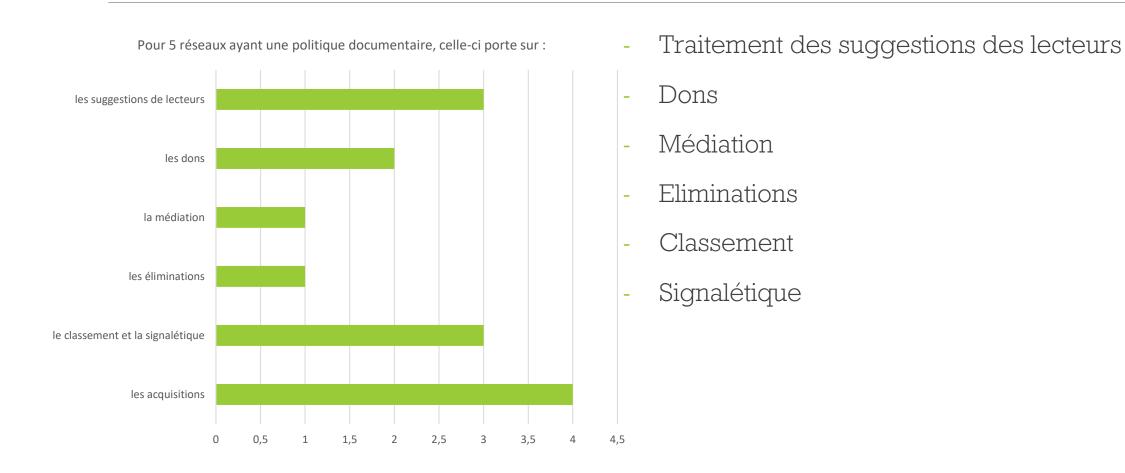


Mise en réseau des bibliothèques

- la politique documentaire

ELODIE LE MÉLÉDO, DIRECTRICE DE LA MÉDIATHÈQUE JEAN-MICHEL BOLLÉ - REDON AGGLOMÉRATION BRETAGNE SUD

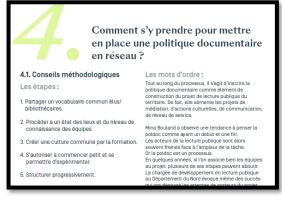
La politique documentaire en réseau : les acquisitions mais pas que...



Commencer par des actions simples : une recommandation de l'atelier « politique documentaire en réseau »







- Développement de fonds particuliers à destination de publics spécifiques (fonds Dys, Facile à Lire, etc.), fonds thématique, fonds insolite...
- Création de fonds inexistant au préalable (ex. des DVD ou jeux vidéo)
- Expérimenter sur des segments simples, comme les prix littéraires par ex.
- Partir des taux de réservations pour construire une politique documentaire commune d'exemplarisation

<u>Par exemple, selon les données de l'enquête</u> : **2 réseaux** disposent d'un **budget mutualisé** pour les acquisitions. Pour **7 autres**, la mutualisation est partielle, pour les DVD, les jeux-vidéo, les ressources numériques.

Quelques préalables à une poldoc en réseau



- Une volonté générale
- La circulation des documents et/ou des lecteurs
- Une carte unique
- Un logiciel de gestion commun
- Un site internet commun
- Un cadre de référence
- Des outils communs d'acquisitions



Merci!

